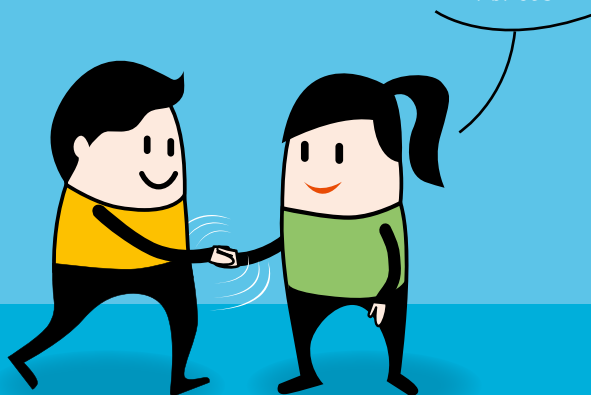


RECRUTER EN ALTERNANCE AVEC OASIS HANDICAP

LE DISPOSITIF SUR MESURE POUR LE SECTEUR
SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

« L'intérêt de ce dispositif réside dans le rapport gagnant/gagnant entre employeur et employé. »

Karine Canayer – FAM Le Hameau des Horizons,
ADAGES



OASIS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers du secteur social et médico-social

des personnes en situation de handicap tout en répondant aux attentes des établissements du secteur. Grâce à des actions de positionnement, de remise à niveau, de remobilisation, d'approche des métiers et de préqualification, **OASIS Handicap valide les compétences nécessaires aux candidats pour entamer une formation qualifiante et obtenir un diplôme professionnel.**

Le dispositif comprend 210 heures d'accompagnement et de formation théorique et 210 heures de stages professionnels.

QUELQUES EXEMPLES DE DIPLÔMES AUXQUELS PRÉPARE OASIS HANDICAP

- ▶ **AES** (accompagnant éducatif et social, niveau 5 - équivalent CAP)
- ▶ **AF** (assistant familial, niveau 5)
- ▶ **ME** (moniteur éducateur niveau 4 - équivalent bac)
- ▶ **TISF** (technicien de l'intervention sociale et familiale, niveau 4)
- ▶ **EJE** (Éducateur de jeunes enfants, niveau 3 - équivalent bac + 2)
- ▶ **ES** (Éducateur spécialisé, niveau 3)
- ▶ **ETS** (Éducateur technique spécialisé, niveau 3)
- ▶ **ASS** (assistant de service social, niveau 3)
- ▶ **CESF** (conseiller en économie sociale et familiale, niveau 3)



« Nous avons reçu Sarah en stage d'immersion via le dispositif OASIS et avons ensuite décidé de la recruter en contrat d'apprentissage de moniteur éducateur. Elle a parlé de son handicap avec les ados et a suscité immédiatement le respect. C'est une forme d'exemplarité pour ces jeunes qui vivent aussi des difficultés. Les équipes bougent aussi, elles se sont mobilisées pour son intégration. »

Pascale Weiss,
directrice de la MECS L'Eau Vive (31)

OASIS Handicap
est né
d'une expérimentation
de l'OETH
avec l'IRTS
Languedoc-Roussillon
puis s'est développé
grâce au **réseau**
UNAFORIS.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les personnes ayant **une reconnaissance de leur handicap** peuvent accéder aux **contrats en alternance** quel que soit leur âge.

Que ce soit en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, en recrutant une personne issue du parcours OASIS Handicap, vous ne prenez aucun risque :

L'EMBAUCHE EST SÉCURISÉE

- ▶ Le projet du stagiaire a été validé pendant son cursus OASIS Handicap.
- ▶ Ses motivations et sa capacité à travailler avec les publics du secteur social et médico-social ont été validées.
- ▶ Et ses compétences ont été vérifiées sur le terrain.

VOTRE RECRUTEMENT EST ACCOMPAGNÉ

- ▶ Lorsque vous recrutez un stagiaire OASIS en alternance, vous êtes accompagné dans la mise en œuvre du contrat.
- ▶ Vous profitez d'un suivi tout au long du contrat.

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN FINANCEMENT PARTICULIER

- ▶ Votre établissement fait partie de la Croix-Rouge française ou est adhérent à la FEHAP ou à Nexem ? Votre accord handicap, dit accord OETH, soutient financièrement votre recrutement par des aides adaptées à vos besoins. En plus des nombreuses aides financières apportées par l'État, l'OETH vous propose :



POUR UN RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

- ▶ 10 000 euros par an pour l'embauche en alternance d'un stagiaire OASIS Handicap.
- ▶ 5 000 euros par an pour le recrutement d'une personne qui n'a pas suivi le programme OASIS Handicap.



POUR L'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE EN COURS DE PROGRAMME OASIS HANDICAP (210 HEURES)

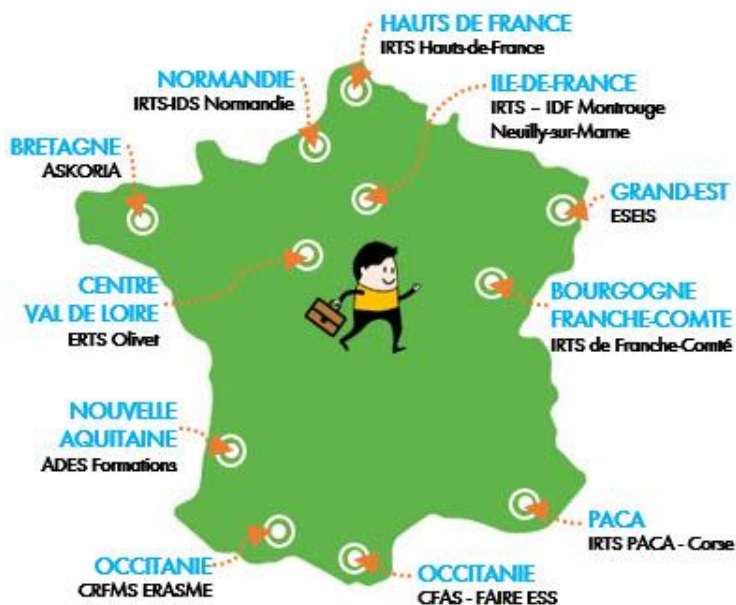
- ▶ 500 euros, couvrant la prise en charge des frais de transport, du tutorat ou tout autre besoin pendant la période de stage.

Et pour tout accueil d'un stagiaire qui ne suit pas le programme OASIS, la prise en charge prévue est en fonction du besoin exprimé.

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller OETH au 01.40.60.58.58.

Le dispositif OASIS Handicap compte 11 centres de formation partenaires qui peuvent vous accompagner.

N'hésitez pas à vous rapprocher du centre de formation de votre région.



oeth

Agréé en 1991 par le ministère du Travail, l'accord OETH est le premier accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Cet accord réunit la Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO. www.oeth.org

UNAFORIS
Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

L'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale) est un réseau de 132 organismes de formation professionnelle et de recherche formant au travail social et à l'intervention sociale dans 17 régions. Ils participent au service public de la formation professionnelle tout au long de la vie, notamment par la voie de l'apprentissage. Les adhérents de l'UNAFORIS portent ensemble un projet politique commun autour des valeurs de solidarité et d'équité. www.unaforis.eu